

Qu'allez-vous lire dans ce numéro ?

(Rappelez-vous que pour accéder directement à un article, il vous suffit de cliquer sur la ligne correspondante du présent sommaire.)

— une **libre opinion** de Jean-Marc Boussard sur les crises agricoles (extraite d'un ouvrage en préparation) ;

— le compte rendu des **débats** du premier trimestre ;

— dans les « **documents et travaux** » : un résumé de la **note de conjoncture** de mars 2016, suivie d'une synthèse des débats au sein du **déjeuner du marché financier** qui a suivi et un résumé des **extraits** diffusés depuis le 1<sup>er</sup> janvier ;

— et les habituelles rubriques « Contrat-social » **en bref** et « Comment **prendre contact avec nous** ».

## libre opinion

### crises agricoles

L'agriculture est en crise, pas seulement en France, mais dans le monde entier. La presse s'en fait l'écho, et c'est préoccupant. C'est aussi surprenant, puisque, justement, depuis plus de vingt ans, on s'efforce de libéraliser ce secteur économique, qui, apparemment, avec tous les attributs de la « concurrence parfaite », devrait fonctionner sans à-coup sous la tutelle du marché. Hélas, comme on va le voir, la production agricole constitue un raccourci de toutes les exceptions possibles aux théories économiques « standard »... et ceci explique cela.

**Faite de multiples producteurs** dépourvus de pouvoir de monopole, l'agriculture semble devoir être particulièrement facile à faire piloter par le marché. Mais on voit au contraire que l'extrême volatilité des prix y vient causer des dégâts coûteux. En dépit de la mondialisation, les prix ne sont les mêmes nulle part, ni à aucun moment, empêchant quiconque de s'y retrouver... et cela rend inaudibles les messages que véhiculent ces prix. S'ils veulent survivre, les producteurs doivent soit se retirer du marché et vivre en autosuffisance, soit prendre d'énormes primes de risque qui les empêchent d'accumuler le capital susceptible de leur donner accès au progrès technique. Au final, comme le disaient les conseillers du Président Roosevelt aux États-Unis dans les années 1930, « le marché ne marche pas en agriculture ».

L'origine de cette situation se trouve pour l'essentiel dans le fait que, en ce qui concerne les denrées agricoles, le point d'équilibre du marché — celui où l'offre est égale à la demande — est instable au sens mécanique de ce mot. L'équilibre des marchés agricoles ressemble à celui d'une bille à la pointe d'un crayon, dont on s'écarte au moindre souffle de vent, alors que le fonctionnement correct du marché exigerait un équilibre stable, comme celui d'une bille au fond d'une tasse, où la bille revient toujours quand on l'en écarte.

**Cette instabilité du marché**, elle-même, tient à deux circonstances : d'un côté, la demande de nourriture est rigide (très peu « élastique ») et, de l'autre, l'absence de monopole interdit toute manœuvre autorégulatrice, puisque les agriculteurs doivent prendre les prix comme ils sont, sans jamais pouvoir les influencer.

Tout ceci est vrai depuis la nuit des temps. La constitution des grands empires après le début de l'ère néolithique — par exemple en Égypte, mais aussi à Rome — était, au moins en partie,

fondée sur leur aptitude réelle ou supposée à garantir la sécurité alimentaire des populations concernées. Depuis, les progrès des techniques agricoles ont augmenté la productivité du travail dans ce secteur, permettant ainsi à l'économie de se diversifier, avec l'écllosion d'activités artisanales et industrielles au sein du mouvement d'urbanisation qui s'est poursuivi jusqu'à nos jours. Cette urbanisation elle-même, en éloignant l'agriculteur du consommateur, a rendu nécessaire une médiation (celle du marché ou une autre) pour indiquer aux producteurs quoi et comment produire. Cependant, même dans les grandes métropoles de l'antiquité comme Rome, ou plus récemment au cours du Moyen Âge, les autorités publiques se sont toujours soucies d'assurer la sécurité alimentaire. Aussi bien, si elles ne le faisaient pas, ou tentaient d'échapper à cette obligation, les « révoltes de la faim » se chargeaient de leur en rappeler la nécessité. La Révolution française, déclenchée le 14 juillet 1789 par des rumeurs de famines, en est le meilleur exemple.

**Cette conception du rôle de l'État** comme garant de la sécurité alimentaire a cependant été battue en brèche aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, parce que l'émergence de l'industrie et du commerce conduisirent à cette époque au développement de l'idéologie libérale. L'industrie débutante avait besoin de s'affranchir des administrations tatillonnes et conservatrices des siècles précédents et réclamait pour cela la liberté du commerce. C'était une revendication très justifiée : le développement des échanges permettait l'exploitation des « avantages comparatifs » pour le bonheur de tous. En même temps, d'un côté la forte élasticité de la demande pour ces biens « de luxe », de l'autre le fait que presque tous les entrepreneurs bénéficiaient d'un « monopole contestable », tout cela garantissait que le marché, s'il s'écartait de l'équilibre, devait y revenir rapidement.

Les succès incontestables de la formule en matière commerciale et industrielle conduisirent naturellement à la tentation d'appliquer les mêmes recettes à l'agriculture. Cela fut tenté avec assez peu de succès et beaucoup de retours en arrière depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle jusque dans les années 1930. À cette date se développa une crise économique fameuse, en particulier agricole, qui conduisit beaucoup d'économistes à considérer l'agriculture comme un secteur à part, où le marché ne fonctionnait pas ou mal.

**C'est pourquoi le Gatt**, après la fin de la seconde guerre mondiale, avait prévu une « exception agricole », qui autorisait les pays signataires à pratiquer des politiques autonomes en matière de prix agricoles, à l'abri de barrières douanières plus ou moins élevées. Les résultats en furent variables, mais dans l'ensemble, il est certain que les famines prévues pour les années 1990 par nombre d'analystes des années 1950 ont été évitées grâce à ces politiques de « prix garantis ». Au contraire, on a pris conscience de l'existence d'un autre problème : la « surproduction », source d'inefficacité et de gaspillages. Les stocks grossissaient de façon incontrôlée dans les magasins des États qui avaient promis d'acheter toute quantité offerte à prix fixe.

Il aurait pu paraître extravagant de parler de « surproduction » alors que, en même temps, de nombreux pauvres mouraient de faim dans le « tiers-monde », et que beaucoup d'organisations humanitaires s'en faisaient l'écho. Les situations de dénutrition, toutefois, ne résultaient pas de l'incapacité du système agricole mondial à nourrir les intéressés. Elles provenaient plus fondamentalement de ce que ces derniers n'avaient pas de revenus pour acheter la nourriture dont ils avaient si cruellement besoin : le problème ne provenait donc pas de l'agriculture, mais du système économique dans son ensemble. Il était incapable de donner aux pauvres les moyens de travailler, ce qui leur aurait fourni à la fois des revenus et la possibilité de produire des biens susceptibles d'être utiles à tous. La « surproduction » agricole était donc bien réelle au sein d'un système qui ne savait pas utiliser les talents à sa disposition.

**C'est sans doute cette prévalence de la surproduction** qui a malheureusement conduit toute l'« intelligentsia » économique internationale à faire volte-face, et, vers 1980, à revenir aux idées des Lumières sur le libéralisme agricole. On ignorait ainsi, au passage, non seulement les enseignements de la crise de 1930, mais encore les avertissements de nombreux analystes des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles tels que Franco Galiani, le véritable père de l'idée d'exception agricole. Cette « réaction libérale » a nourri intellectuellement les rédacteurs du traité de Marrakech, créateur de l'OMC en 1994. Ce nouvel accord international renouvelait le Gatt en ignorant l'exception agricole. Tout en permettant de ménager des transitions nécessaires pour être applicable, il était dominé par l'idée de faire rentrer l'agriculture dans le rang des autres activités, au double motif que, d'un côté, il n'y avait aucune raison de faire aucune exception pour aucun secteur, et que, de l'autre, l'agriculture n'était plus un secteur économique important, puisqu'elle ne représentait plus que quelques pourcents du PIB dans les pays développés, chiffre qui devrait devenir un objectif dans les pays pauvres.

**Ces deux raisonnements sont tragiquement faux.** Le premier, d'abord, parce que le monde est ce qu'il est, et non ce que croient les intégristes libéraux. Il y a maintenant assez de témoignages du caractère imprédictible (« chaotique » au sens mathématique du terme) des séries de prix agricoles pour qu'il soit impossible de croire que leur volatilité n'est engendrée que par les « accidents climatiques ». Certes, ces accidents climatiques peuvent toujours jouer un rôle, mais probablement mineur en face des anticipations déçues et du caractère instable des équilibres de marché. La conséquence qui en découle est que les prix agricoles sont moins que jamais capables de transmettre les informations pertinentes que l'on attend des prix dans

la théorie économique standard.

Tout aussi faux est le second volet du raisonnement, celui qui repose sur l'idée que le secteur agricole ne présente plus d'importance réelle dans le monde moderne. Tout va bien tant que les agriculteurs continuent à produire — et qu'on ne s'aperçoit pas qu'ils existent —, de la même façon qu'on ne se rend pas compte de l'utilité de la police tant qu'on ne s'est pas fait voler son portefeuille. Mais que, pour une raison ou pour une autre, le système agricole mondial vienne à se dérégler, et l'on verra que l'importance de l'agriculture n'est pas si dérisoire que cela. On a pu l'observer au cours des deux Guerres mondiales, lorsque la pénurie menaçait et que les citoyens se répandaient à bicyclette dans la campagne à la recherche de nourriture payée au « marché noir ».

**Pour ces deux raisons**, il paraît difficile de ne pas songer à revenir à des politiques de prix garantis du type de celles des États-Unis de l'époque de Roosevelt. Mais il faut en même temps en corriger les défauts conduisant à la surproduction. Les systèmes de « quotas de production », nullement contradictoires avec l'existence d'un marché libre résiduel, semblent être en mesure de résoudre ce dernier problème. Des politiques agricoles « dirigistes » de ce type seront bientôt une nécessité pour tous les citoyens du monde, sans parler des misérables qui meurent encore de faim dans les pays en voie de développement (et même développés !).

Il est de ce point de vue assez étrange que, lors des « crises agricoles », les médias se focalisent toujours sur le sort des « pauvres agriculteurs si gentils ». Les agriculteurs ne sont pas tous pauvres, ni tous gentils. Surtout, ils ne sont pas les premiers concernés : en cas de crise alimentaire, ce ne seront pas eux les plus à plaindre, car ils arriveront toujours au moins à se nourrir. Les véritables victimes seront les urbains dépourvus de tout accès aux ressources alimentaires. C'est pourquoi il serait bien utile que ces derniers se mobilisent pour convaincre leurs représentants de veiller sur l'agriculture comme on veille sur le lait quand il est sur le feu...

**Enfin, les considérations « écologiques »**, largement le fait de gens fort bien nourris, et qui n'imaginent pas avoir un jour à lutter pour leur survie, n'arrangent pas les choses : il est parfaitement utopique de compter sur le marché des produits pour obtenir les « bonnes » externalités. En même temps, il est impossible d'avoir un véritable marché des « externalités » fournies ou consommées par l'agriculture, qui rentrerait en collision avec le marché des produits.

Il faut donc procéder autrement que par l'intermédiaire des marchés si l'on veut à la fois manger et avoir une agriculture « soutenable » et respectueuse de l'environnement. C'est là encore une raison supplémentaire pour envisager une forte intervention des autorités publiques dans le domaine agricole. Sans doute, la mise au premier plan de gesticulations médiatiques (et fructueuses) autour de quelques marchés de niche dans les produits « bio » et les vins de luxe peut-elle convaincre du contraire un peuple ignorant tout des conditions concrètes de la production des produits agricoles de base. Mais, comme le sait la vieille sagesse paysanne, il ne faut pas toujours se fier aux apparences...

Jean Marc Boussard

## vie de l'association

### déjeuners

Au cours du premier trimestre, deux déjeuners ont permis de recevoir comme invités :

— Le 19 février, **Jean-Christophe Fromantin** — député-maire de Neuilly-sur-Seine, membre de la Commission du Développement durable et de l'Aménagement du territoire et rapporteur pour les transports et affaires maritimes — est venu nous parler de L'exposition universelle de 2025, pour laquelle il a été l'initiateur dès 2012.

— Le 14 mars, **Dominique Nouvellet** — fondateur de Siparex avec Gilles Brac de la Perrière et Jean Montet, investisseur en fonds propres dans les ETI et les PME et qui a été administrateur de diverses sociétés et établissements financiers, ancien président du groupe EM Lyon — est venu nous parler du secteur du « Private Equity » et des difficultés que rencontrent les entrepreneurs en France.

### débats entre membres

Leur intensification est un des objectifs de notre programme d'action. Rappelons qu'il suffit à toute personne qui souhaite apporter une contribution de l'envoyer à l'adresse [membres@contrat-social.com](mailto:membres@contrat-social.com). Nous avons retenu un échange significatif à propos de l'article de Bernard Bobe « Le baroque universitaire français », *Commentaire*, automne 2015 (voir extraits). Le résumé proposé ci-dessous ne signifie en rien que Contrat-social le prenne

à son compte.

« Tout de même, le document de Bernard Bobe comporte de nombreuses inexactitudes et approximations... »

Ce n'est pas « à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle » qu'ont été fondées les grandes écoles : Polytechnique date de 1790, et les écoles militaires existaient bien avant... L'École centrale date de 1829... Il est vrai que beaucoup d'écoles se sont fondées dans les années 1880, mais dans la foulée des succès précédents. Enfin, les facultés de médecine, de pharmacie ou de droit étaient en fait des « écoles » (on y enseignait des techniques, mais pas des sciences) même sous l'apparence de « facultés ».

On doit être très réservés sur l'idée que « les prépas assurent la formation des enfants de ces castes qui se recrutent dans 5 à 10 % de la population ». Une foule de sociologues de seconde classe racontent cela depuis les années Bourdieu. Mais on n'a jamais trouvé de document de nature à le prouver. Tout au contraire, l'expérience personnelle (il est vrai, un peu ancienne) est que, dans ma promotion de l'Agro, le nombre de mes camarades d'origine modeste était très largement supérieur à celui des « bourgeois ». Certains d'entre eux, en tout cas, étaient de bons exemples d'« ascension sociale ».

Les « classements » des universités et des instituts de recherche (comme celui dit « de Shanghai ») sont des bricolages médiatiques qui impressionnent les journalistes, mais dont les vrais chercheurs savent bien qu'ils ne valent pas grand-chose. En réalité, les universités américaines qui en bénéficient ne sont nullement à l'origine des découvertes ou des brevets dont elles se vantent. Mais comme elles ont un peu d'argent (qu'elles détournent de la recherche directe), elles recrutent des personnels déjà prestigieux au détriment des universités d'origine plus modeste. Elles arrivent ainsi à se targuer de succès qui auraient dû revenir à ces dernières. En outre, comme « la sauce va toujours là où le plat penche », ce bon classement permet d'élever les droits d'inscription, et donc de gagner plus d'argent, ce qui permet de débaucher d'autres vedettes... Le procédé, en outre, est une parfaite illustration des méthodes à mettre en œuvre pour enclencher les dérives dénoncées par Bourdieu sur l'autoreproduction des classes sociales...

Il est vrai que les universitaires français n'ont pas été très bons pour les « coups médiatiques » dans les années récentes. La Sorbonne avait une réputation exceptionnelle avant 1968. On l'a détruite de façon bien stupide (j'ai souvent eu l'occasion d'expliquer à un américain ébahi que la Sorbonne n'existait plus !). La situation actuelle, avec la douzaine d'universités parisiennes, aurait parfaitement pu s'établir sous l'égide de « la Sorbonne » sans que cela ne change rien à rien, sinon la visibilité.

En général, quand on fusionne l'école A avec l'école B, (par exemple, le « génie rural » et les « eaux et forêts ») cela permet de nommer un directeur général, qui nomme un sous-directeur de l'unité A et un sous-directeur de l'unité B, lesquelles conservent soigneusement leur spécialité d'origine pour « maintenir leur identité » au sein de la super-école... C'est un immense progrès !

« L'évaluation des chercheurs » est en effet une grosse épine administrative, jamais résolue de façon satisfaisante. La difficulté vient de ce que le problème du chercheur scientifique est le même que celui du chercheur d'or : on peut travailler comme un fou et de façon très intelligente toute sa carrière sans rien trouver d'intéressant, comme on peut tomber sur le gros filon en préparant une thèse a priori sans beaucoup d'intérêt. Et pourtant, le type qui a péniblement exploré des culs-de-sac vides a rendu d'énormes services à la communauté, justement en prouvant qu'ils sont vides... De même, on peut dépenser beaucoup d'argent dans des projets prometteurs qui n'aboutissent pas, pendant que des amateurs autofinancés trouvent le Graal...

On pourrait continuer comme cela assez longtemps... La gestion de la recherche est une affaire compliquée, qui ne relève pas des méthodes habituelles des entreprises... En tout cas, je ne crois pas qu'il existe aucun remède miracle : peut-être sommes-nous mauvais pour cela en France, mais il se pourrait bien que les autres le soient encore plus ! L'avenir nous le dira...

Les débats sont inépuisables... et inachevés.

## documents et travaux

### note de conjoncture

synthèse rédigée en mars 2016

#### Économie mondiale : une reprise fragile et incertaine

De nombreux organismes tablent sur un taux de croissance de l'économie mondiale en 2016 au mieux de 3 %, en légère progression sur 2015 (2,4 %), mais en retrait par rapport aux prévisions antérieures. Le commerce mondial ne se montre guère plus dynamique,

en progression de 3,8 % en 2016 après 3,6 % en 2015.

La baisse du cours du pétrole brut a eu un effet moins important que prévu sur la croissance mondiale. Mais la demande devrait continuer à progresser. Certains envisagent même, après 2017, une tension.

L'économie de la Chine apparaît aussi comme responsable de la morosité actuelle. Ceci se ressent directement sur de nombreux pays émergents avec la baisse des cours des matières premières et d'une manière plus générale, avec la réduction des échanges commerciaux.

La « sphère financière » a elle aussi, aux yeux de nombreux observateurs, une part de responsabilité. Les politiques monétaires accommodantes des banques centrales : profusion de liquidités, taux bas... ne semblent plus avoir d'effets sensibles sur la consommation, l'investissement... et au total sur la relance de la croissance.

Toutes ces interrogations sans réponse évidente contribuent à créer un climat d'anxiété.

#### **France : une situation insatisfaisante**

La prévision de croissance du PIB : 1,5 % au plus en 2016, après 1,1 % en 2015, est parfois mise en doute. Corrélativement, la balance commerciale reste toujours déficitaire, dépassant 45 milliards d'euros en 2015. La compétitivité insuffisante et le mauvais positionnement concurrentiel de nombreux produits français ne sont toujours pas corrigés. Dans ces conditions, la dette publique va s'accroître progressivement, atteignant en 2016 au moins 96,5 % du PIB, tandis que l'inversion de la courbe du chômage ne peut être espérée à courte échéance

Quoi qu'il en soit, la légère amélioration de la conjoncture et les diverses mesures : CICE, pacte de responsabilité... devraient inciter les industriels à accroître leurs investissements pour autant que cette relative embellie soit durable et que le moral s'y prête.

#### **Europe : un risque grandissant d'éclatement**

Prise dans son ensemble, la croissance européenne s'améliore, mais il se confirme que la reprise sera faible, fragile et inégale. Il n'apparaît pas certain que les récentes mesures de la BCE : maintien des taux à leur bas niveau et augmentation de 20 milliards d'euros par mois des injections de liquidités suffisent à elles seules à relancer l'économie.

De son côté, le Royaume-Uni commence lui aussi à s'inquiéter. La croissance du PIB a été ramenée de 2,4 à 2 % en 2016, le déficit public se résorbera moins vite qu'espéré, l'endettement ne se réduira pas.

L'Europe parfois considérée comme un « ventre mou » paraît ainsi sans ligne directrice, sans volonté nette... Il paraît bien difficile d'espérer un sursaut et une politique commune à l'heure où au contraire les nationalismes refont surface.

#### **États-Unis : une prudente stabilité**

La situation de l'économie américaine paraît actuellement stable mais avec une tendance à la baisse si l'on en croit les dernières prévisions de la Fed : croissance en retrait inférieure à 2,5 %, chômage à moins de 5 %, inflation plutôt en hausse. Toutefois certains observateurs se montrent plus optimistes pour 2016.

Au total, en cette période préélectorale, l'économie américaine est en attente et quelque peu incertaine dans le contexte international actuel.

#### **Pays non occidentaux : une morosité générale**

Le Japon a enregistré un ralentissement accentué de son économie à la fin de 2015. La reprise devrait être plutôt modeste en 2016. Une politique monétaire accommodante (injection de liquidités, taux négatifs...) sera-t-elle suffisante ?

Dans l'ensemble, les pays émergents éprouvent de nombreuses difficultés : ralentissement mondial, cours des matières premières, instabilité financière, poids de la dette...

La situation économique de la Chine avec une croissance officielle de son PIB autour de 6,5 % par an, fait l'objet de multiples commentaires et même de doutes. Tout d'abord, la politique de développement volontariste menée jusqu'ici s'est traduite par une profusion d'investissements ayant entraîné de larges surcapacités très pénalisantes surtout dans l'industrie lourde. Par ailleurs, le financement des investissements a nécessité un lourd endettement aggravé par le soutien à la consommation faisant craindre une augmentation des risques bancaires. La Chine ne sera-t-elle pas tentée de pratiquer une politique de change qui favorise ses exportations.

L'Inde affiche toujours une croissance dynamique de l'ordre de 7 à 7,5 % par an dont le gouvernement ne cache pas la fragilité. Comme pour la Chine, le pays pourra-t-il supporter durablement ce niveau de développement ?

Touché par le contexte mondial, la baisse du cours des matières premières, la corruption...

le Brésil a du mal à sortir de la récession dans laquelle le pays plonge actuellement.

La Russie peine à relancer son économie tout en bénéficiant pour l'instant d'une relative stabilité sociale s'appuyant sur le sentiment national.

### **Marchés de capitaux et banques : l'incertitude demeure**

Les grandes tendances des marchés : instabilité, volatilité... restent identiques à celles décrites précédemment, aggravées par la persistance des craintes concernant l'économie mondiale et les risques géopolitiques. L'expectative des principales Banques centrales est manifeste. C'est du côté de la sphère financière que le danger paraît le plus prégnant : taux anormalement bas, liquidités, banques centrales apparemment incapables de revenir à des situations plus normales face à un surendettement mondial difficile à résorber et pour ne pas perturber la reprise... Les récentes mesures prises d'une part par la Fed de ne pas bouger ses taux, d'autre part par la BCE d'élargir son assouplissement monétaire (QE) de 20 milliards d'euros par mois le confirment bien.

Dans ce contexte anormal, on ne peut s'étonner de l'instabilité des marchés actions et obligations. L'indice de la peur (Vix) reste élevé ! On comprend qu'il soit bien malaisé de faire des pronostics raisonnables et fondés.

Les banques n'échappent pas à ce climat de crainte tandis que les investisseurs institutionnels ne peuvent que s'inquiéter eux aussi du niveau des taux.

Le monde de la finance n'est pas à la fête ! En cas de crise économique mondiale grave, quelles mesures et par qui ?

Les **notes de conjonctures** sont en ligne sur notre site. la plus récente livraison est réservée aux **membres** et aux **partenaires** de Contrat-social.

## **déjeuner du marché financier**

Sur cette synthèse, un déjeuner du marché financier, dont voici un résumé, s'est tenu le 6 avril.

Deux sujets ont été principalement abordés au cours de ce déjeuner : la conjoncture et les crises agricoles.

**Les commentaires**, à partir des notes de conjoncture de mars 2016, ont essentiellement porté sur les conséquences des politiques des banques centrales.

Si l'économie mondiale connaît une reprise fragile et incertaine, par ailleurs inégale selon les pays (cas de la France au sein de la zone euro, de la Russie, de certains pays émergents... pour des raisons très diverses), la « financiarisation » de l'économie et les politiques de certaines grandes banques centrales : taux bas, profusion de liquidités... sont accusées d'effets néfastes et, finalement de devenir peu efficaces en ne parvenant pas à relancer l'économie et l'inflation.

— La politique des taux bas a eu peu d'effets pour des raisons économiques, sociales (prévisions des investisseurs, moral des consommateurs...).

— Les liquidités injectées n'ont pas été suffisamment remises dans le circuit économique mais affectées à des emplois parfois spéculatifs contribuant à l'augmentation du prix de certains actifs (actifs immobiliers...).

— En fait, si des mesures temporaires de politique monétaire sont souhaitables et même nécessaires, leur prolongement par des mesures non orthodoxes devient problématique. Des mesures structurelles d'accompagnement : réformes profondes, formation des jeunes... sont indispensables.

— L'absence de coordination entre les banques centrales est aussi une source d'inefficacité.

— Dans le contexte actuel, on ne perçoit pas comment les banques centrales vont sortir de cette situation : retour à des taux « normaux », retrait des liquidités excessives, source d'instabilité et de volatilité pouvant faire craindre une nouvelle crise.

— Tout ceci conduit également à une dilatation de la sphère financière dont le comportement et l'horizon diffèrent de celui de l'économie réelle, ce qui n'est pas à terme sans problème dans une vision à long terme de l'économie.

### **Crises agricoles ? (voir la libre opinion en début de cette lettre)**

L'équilibre des marchés agricoles est instable du fait de la rigidité relative de la demande et de l'absence de monopole régulateur de l'offre. Dans ces conditions, les prix ne jouent plus correctement leur rôle de transmetteurs d'information entre les producteurs et les consommateurs.

C'est pourquoi les économistes qui entouraient le Président Roosevelt lors de la grande crise des années trente préconisaient de « déconnecter l'agriculture du marché » avec des prix garantis par les gouvernements. Mais ces politiques ont été minées par le revers de la médaille, la surproduction. On avait institué les « quotas » : le procédé était efficace, il est dommage de l'avoir abandonné.

Les produits agricoles de base, par ailleurs, même s'ils sont peu de chose dans le PIB quand tout va bien, restent au cœur du problème de la sécurité alimentaire, raison pour laquelle les pouvoirs publics ne peuvent s'en désintéresser... Une discussion est intervenue sur les mécanismes de formation des prix : cas des réseaux de distribution, de l'influence des transformateurs, du stockage... Ceci pose le problème des mécanismes d'intervention, du rôle des quotas... à condition que leur fonctionnement ne soit pas lui-même cause de déséquilibre et d'abus.

## extraits et résumés

**Au cours des mois de janvier à mars 2016**, les **extraits** des livres ou articles de revue suivants ont été diffusés aux **membres** de Contrat-social (les premiers chiffres entre crochets qui suivent les extraits renvoient aux **chapitres** du site de Contrat-social qui sont en accès libres, les seconds sont le numéro d'ordre, dans le chapitre concerné, des extraits qui sont exclusivement accessibles aux membres).

**Bernard Bobe**, « Le baroque universitaire français », *Commentaire*, automne 2015. Le ton de l'article est si agressif qu'il peut choquer. L'auteur ne semble pas avoir accepté la décision gouvernementale mettant un terme à l'édification de ParisTech dont il eut la responsabilité sous l'autorité de Pierre Veltz. Ceci étant, il semble qu'il ait raison de mettre le doigt sur le baroque de notre organisation de la recherche, dont les universités et la plupart des grandes écoles se sont séparées. Des liens sont en train de se tisser. Bien tardivement. **[12-15]**

**[Russie]**, « A Hollow superpower », éditorial, *The Economist*, 19 mars 2016. Un nouveau village Potemkine ? Poutine entretient ce rêve cher à nombre de ses compatriotes et qui fut réalité jusqu'en 1990 : une Russie à la tête d'un empire, faisant partie de la poignée des très grandes puissances. Elle a pu prétendre tenir une telle place dans les tractations syriennes ; elle a reconquis la Crimée et montré son appétit pour l'Ukraine. Ce faisant Poutine conforte son autocratie ; il ne veut pas subir le sort des chefs des États libyen, tunisien, égyptien, irakien. Mais dans un monde où des jeunes plus éduqués déclenchent des mouvements violents et où les prix du baril ont si fortement baissé, la partie est loin d'être gagnée pour Poutine. **[24-118]**

**Yves Malier**, *Formation professionnelle et industrialisation*, Académie des technologies, octobre 2015. À nouveau des extraits d'un texte traitant de l'apprentissage. Ceux qui ont été adressés récemment étaient décevants : diagnostic classique, thérapie médiocre. Ceux d'aujourd'hui démontent la cruelle machine actuelle, dans certains de ses aspects au moins. **[42-24]**

**Fondation Robert-Schuman**, UE(M) et Royaume-Uni : une ou plusieurs Europe ? 15 février 2016. Des extraits de la dernière livraison de la Fondation. Mais ces jours et ces nuits de négociation à Bruxelles pour éviter un « Brexit » n'ont-ils pas été un théâtre assez vain ? Combien de Britanniques qui ne se veulent pas Européens seront convaincus que les concessions obtenues par David Cameron changent la donne ? Échappera-t-il au phénomène si répétitif : les votants n'expriment-ils pas, avant tout, leur attachement à celui qui pose la question ou leur rejet de celui-ci ? **[24-115]**

**Armand Laferrière**, « Le Moyen-Orient après l'accord nucléaire iranien », *Commentaire*, hiver 2015-2016. On peut, naturellement, ne pas approuver les opinions (les thèses) de l'auteur de cet article. Mais il semble qu'il met en évidence plusieurs éléments éclairant la situation effroyablement complexe du Moyen-Orient. Les Occidentaux ont-ils eu raison de pousser un ourf de soulagement — bien compréhensible au demeurant — après l'accord sur le nucléaire iranien ? Celui-ci ne va-t-il pas, en facilitant le redressement de l'économie iranienne, contribuer au maintien au pouvoir des mollahs qui restent fondamentalement hostiles aux Occidentaux (États-Unis en tête) comme aux sunnites (à commencer par l'Arabie Saoudite) ? Peut-on espérer que les mollahs, de moins en moins populaires, soient chassés du pouvoir ? **[24-113]**

**Pierre Cahuc, Marc Ferracci, Jean Tirole et Étienne Wasmer**, « L'apprentissage au service de l'emploi », *Notes du Conseil d'analyse économique*, décembre 2014 ; **Paul Santelmann**, « La formation continue en France », *Futuribles*, janvier 2016. Il a paru bon de rapprocher les extraits de ces deux articles. Le premier texte émane de personnalités hautement qualifiées. Il dresse le tableau si complexe de l'in vraisemblable organisation de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue dans notre pays. Son diagnostic, terrible, est celui d'un énorme échec. Ni l'Éducation nationale ni la grande majorité des entreprises n'ont pris ces problèmes à bras-le-corps. En outre ces deux catégories collaborent fort mal entre elles. Les préconisations des auteurs des deux articles peuvent paraître ni claires ni convaincantes. Les conséquences de l'échec en ces domaines sont dramatiques. Les entreprises et l'économie manquent de main-d'œuvre qualifiée ; nombre de jeunes et de chômeurs n'ont pas les qualifications qui leur permettraient de trouver un emploi ; la France est gravement handicapée dans la compétition internationale. Et puis, cette manie, lorsqu'un problème grave se pose de désigner une commission d'experts. Certes, le gouvernement gagne un répit mais les experts sont-ils qualifiés dès lors qu'il s'agit des mesures à prendre, de la façon

de les mettre en œuvre ? N'avons-nous pas des directeurs dans nos ministères ? [42-23]

**Pierre Manent**, « Situation des musulmans français », *Commentaire*, hiver 2015-2016. La thèse de l'auteur est simple : il faut en finir avec le financement de mosquées par l'Arabie Saoudite, le Maroc ou l'Algérie. Mais il reconnaît lui-même que, pour atteindre cet objectif, il faudra courage, persévérance et habileté. Il sera, en effet, nécessaire d'obtenir le consentement des musulmans français concernés, de négocier avec des pays avec lesquels nous avons de multiples relations — commerciales notamment — et que les communes françaises en cause aident les mosquées « libérées », ce qui est, au demeurant, contraire à la loi de 1905. L'auteur n'est guère prolix quant aux façons précises de procéder. Ceci dit, toutes les mosquées de France ne sont pas sous influence étrangère ; des imams appellent à la paix et ont des relations positives avec leur municipalité. Mais l'interminable débat sur la déchéance de la double nationalité n'est pas fait pour apaiser les inquiétudes de maints musulmans. [13-14]

**Céline Marangé**, « La Russie et l'Europe », *Commentaire*, hiver 2015. Vladimir Poutine est un affreux, un ancien du KGB que rien n'arrête. C'est l'opinion commune que les événements récents justifient. Le rattachement de la Crimée comme les encouragements et les aides apportés aux combattants du Donbass ont confirmé l'agressivité sans limite qui est la sienne. Sans raisons autres que le vieux nationalisme russe ? L'article rappelle utilement que tous les torts ne sont cependant pas du côté russe. Il rappelle des faits antérieurs aux agressions de Moscou et liste les très nombreuses provocations de l'Otan et de l'Union européenne à l'égard de la Russie. On se demande pourquoi et comment de telles décisions collectives ont bien pu être prises. Avons-nous, au sein de l'Union européenne comme de l'Otan des politiques vraiment réfléchies ? [24-112]

**[États-Unis]**, « Conglomerates are back in fashion, but only the best will thrive », *The Economist*, 15 août 2015. Dans les années quatre-vingt des conglomerats américains ont eu leur heure de gloire. Puis, pour nombre d'entre eux, la désillusion fut si grande que la formule devint presque honnie. Mais l'un d'entre eux au moins, Berkshire Hathaway de Warren Buffett, continua, imperturbable, sa route ascendante. Depuis un an ou deux le conglomerat est à nouveau utilisé. Y compris par un des nouveaux géants : Google. Telle est l'histoire contée par l'article. [23-71]

**Ainsi que trois verbatims**, signés François Cornevin :

— *La Folie des banques centrales : Pourquoi la prochaine crise sera pire* de Patrick Artus et Marie-Paule Virard, Fayard, 2016.

— *Suicide de l'Occident, suicide de l'Humanité*, de Michel Rocard, Flammarion, 2015.

— *Extension du domaine de la guerre : après les attentats, comment affronter l'avenir*, de Pierre Servent, Robert-Laffont, 2016.

## nouvelles des partenaires

Jean Carlos Angulo remplace Jacques Lefèvre comme correspondant principal de Contrat-social auprès d'Ératosthène.

-----

## contrat-social en bref

### Qu'est-ce qui nous réunit?

Nous avons constitué un groupe de réflexion d'une cinquantaine de personnes, issues de la « société civile » qui croient aux droits de l'homme et à la démocratie. Notre groupe *demande à ses membres* d'apporter au débat public des contributions pertinentes et originales.

Nous avons exercé ou exerçons des responsabilités diverses dans la fonction publique, des entreprises ou des associations. Nous constatons que le contrat social qui unit les Français fonctionne mal et, à certains égards, est fragilisé notamment par l'inadéquation de la politique et de la réglementation économique et sociale. Nous sommes convaincus que la conception et la mise en œuvre de ce contrat peuvent être progressivement améliorées mais à la condition que l'effort d'amélioration soit associé à une meilleure qualité de la politique économique et financière. Dans les deux domaines sociétaux et économiques que nous regardons comme notre « core business », nous cherchons à apporter des idées neuves par nos travaux.

Sans aucune attache partisane et totalement indépendants, nous tentons, en particulier, à mettre en lumière des obstacles aux changements qui sont souvent occultés.

### Que croyons-nous?

La responsabilité des citoyens est pour nous une valeur cardinale. À nos yeux, la participation

des citoyens qui le peuvent, comme bénévoles, à des actions collectives est très souhaitable.

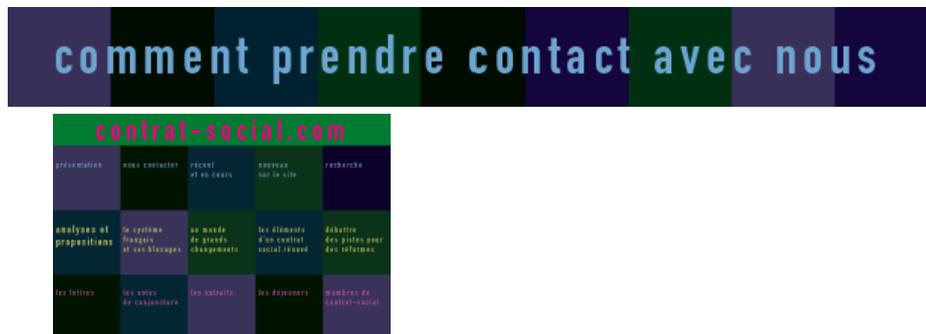
En effet, face aux difficultés plus ou moins durables de nos concitoyens, les prestations de l'État-providence, indispensables (mais aux effets parfois nocifs) ne suffisent pas pour ceux qui auraient besoin d'être accompagnés de façon attentive. Une contribution de bénévoles expérimentés, formés et encadrés pourrait, à nos yeux, être développée qui consoliderait le lien social, vital pour une société de notre temps.

Pour bâtir une société de responsabilité, un État providence refondé, très respecté et s'appuyant sur une économie et des finances saines est indispensable. Dans une organisation plus franchement européenne et décentralisée, il devrait orchestrer réflexions et débats, proposer des normes et les codifier de façon cohérente afin de s'assurer de leur respect. Quant aux institutions comme les écoles, les tribunaux ou les hôpitaux, devenues plus autonomes, elles devraient être rendues davantage capables d'initiatives et d'expérimentations, leurs prestations étant systématiquement évaluées.

### Que faisons-nous?

1. Nous avons conduit des **études** sur des éléments essentiels du contrat social : l'éducation, l'emploi et les retraites dernièrement. Sont en cours une étude sur l'accompagnement des personnes en difficulté par des organismes bénévoles et une autre sur les changements comportementaux induits par le développement du numérique. Nous cherchons, lorsque nous examinons de tels sujets, à nous informer sans a priori ; en nous demandant si nous sommes capables d'apporter une valeur ajoutée. Les **déjeuners-débat** que nous organisons chaque année avec les personnalités les plus diverses contribue à notre information et à nos réflexions.
2. Nous essayons de suivre de près l'**actualité** et les réflexions qu'elle suscite. Nos membres disposent à cet effet, une fois par semaine en moyenne, d'**extraits** de livres, rapports ou articles qui nous paraissent substantiels ou originaux ; nous menons des débats internes sur des sujets d'actualité.
3. Tous les trois mois, une **note de conjoncture** s'efforce de synthétiser les faits économiques et politiques majeurs de la période écoulée pour pouvoir prendre en compte l'environnement qui s'applique aux sujets étudiés et rester attentifs aux facteurs qui commandent la compétitivité française.
4. Nous publions une **lettre trimestrielle** destinée à des personnes que les travaux de Contrat-social intéressent.
5. Nous avons conduit et pouvons initier des actions de **formation** en collaboration avec des établissements universitaires et des grandes écoles.
6. Nous développons des **relations** et des collaborations avec d'autres groupes de réflexions à la démarche similaire.
7. Pour **diffuser** les résultats de nos actions et études, nous les mettons en **ligne** sur notre site internet [www.contrat-social.com](http://www.contrat-social.com). Ce site, mis à jour périodiquement constitue le lien avec tous ceux qui partagent notre vision. Nous vous invitons donc à le consulter régulièrement.

-----



Si vous souhaitez rejoindre Contrat-social — ou pour toute question que vous souhaiteriez nous poser — n'hésitez pas à nous contacter.

Contrat-social  
8 rue La-Boétie  
75008 Paris  
[contact@contrat-social.com](mailto:contact@contrat-social.com)  
[www.contrat-social.com](http://www.contrat-social.com)

Cliquez ici si vous ne **visualisez pas** correctement cette lettre.

Cliquez ici si vous souhaitez **ne plus recevoir cette lettre**.

Contrat-social certifie que le recueil de ces données personnelles a donné lieu à une déclaration à la commission nationale Informatique et Libertés (Cnil), sauf dans les cas de dispense et d'exonération prévus par la loi. Contrat-social s'engage à ne pas communiquer ni divulguer vos données personnelles, hormis le cas où elle y est requise par une autorité judiciaire ou par une disposition légale. Contrat-social s'engage à ne faire aucune utilisation commerciale ou publicitaire des remarques, questions et commentaires qui lui seront envoyés. Ces données seront conservées pour une durée indéterminée.

La loi modifiée du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de l'ensemble des données personnelles vous concernant qui ont été collectées au titre de votre utilisation du site. Pour exercer l'un de ces droits, vous devez nous écrire à l'adresse indiquée ci-dessus.